

### L'édito du Maire :

## « Pour un été de détente et de respect des autres »

**Chères Prêmesquoises, chers Prêmesquois,**

La France vient d'achever un long cycle électoral qui aura tenu notre pays en haleine pendant près d'un an. **Aujourd'hui, le verdict est tombé : un nouveau Président de la République, un nouveau Gouvernement et une nouvelle Assemblée sont sortis des urnes. Je souhaite, au nom de la Municipalité, bonne chance à cette nouvelle équipe pour travailler au redressement dont nous avons tant besoin.**

Cette période électorale n'a pas pour autant ralenti le rythme de travail de la collectivité. En effet, nous avons finalisé le primordial dossier de **vidéosurveillance** (début des travaux à la rentrée), progressé sur l'implantation **d'une nouvelle antenne-relais**, avancé de manière significative sur notre futur **Plan Local d'Urbanisme**, qui conditionnera le visage de Prêmesques pour 15 ans. Sans oublier Horseland qui a fait l'objet de nombreuses initiatives pour encadrer la future vente aux enchères prévue en fin d'année. Toutes ces actions et réflexions sont réalisées ou lancées, avec en arrière-plan **un budget 2017 rigoureux, voté à l'unanimité et qui maintient le cap de la stabilité fiscale.**

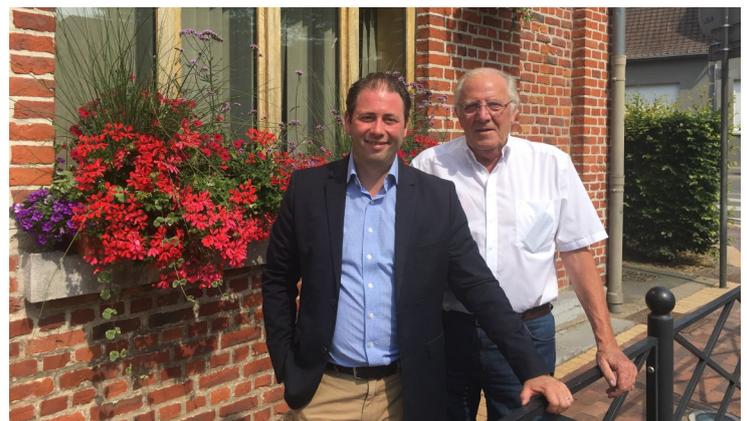
Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'échanger ensemble, à la rentrée, **sous la forme de réunions de quartier sur votre appréciation du bilan municipal que vous percevez à mi-mandat.**

La stabilité financière est un enjeu clé, mais nous ne perdons pas de vue **VOTRE SECURITE**. Plusieurs initiatives auront cours cet été :

- un plan canicule a été lancé, notamment pour nos aînés avec qui nous avons un devoir de vigilance de tous les instants,
- des patrouilles de gardiennage seront à l'œuvre en juillet et en août pour venir en renfort de la Police Nationale,
- les élus et les Ambassadeurs Sécurité seront sur le pont pour maintenir le niveau de vigilance et détecter les faits suspects.

**VOTRE SECURITE** est l'affaire de toutes et tous. Elle suppose une vigilance citoyenne de chaque instant afin que soient respectés le droit et la loi de la République. Mais, il n'y a pas de République sans respect d'autrui. C'est d'ailleurs tout le sens de notre action. **Cela ne sert à rien de nous battre pour obtenir l'expulsion de populations illégalement installées sur le territoire communal si nous ne respectons pas nous-mêmes les règles essentielles de vie en commun.**

Aussi, en cette période de détente, chacun doit faire preuve de civisme en évitant des comportements trop souvent source de tensions. **Pas une semaine ne se passe sans que je sois interpellé, en face à face ou par email, sur des faits qui ne devraient pas se produire : tapages nocturnes, non-respect de l'arrêté anti-bruit, bricolages ou jardinages bruyants en dehors des heures autorisées, dégradations gratuites, stationnements gênants au mépris du voisinage, provocations verbales, déjections canines, etc...** Alors, pour les semaines de repos qui se profilent, nous lançons un mot d'ordre simple : **« Pour passer un été serein, je pense à mes voisins. »**



*Bon n'pe, Bonnes vacances !*

**Yvan HUTCHINSON**

**Maire de Prêmesques**

**Conseiller Métropole Européenne de Lille**

**Conseiller Régional Hauts-de-France**

# ACTIONS ET PROJETS

## ATELIERS INFORMATIQUE

**Arrêt le 27 juin pour la période estivale.** Vous êtes cordialement invités à une réunion publique le mardi 12 septembre 2017 à 18h30 en mairie. Ce sera l'occasion pour nos trois animateurs de connaître vos besoins et de vous présenter les thématiques abordées lors de ces ateliers gratuits et ouverts à tous.

## MUTUELLE SOLIDAIRE

Vous êtes nombreux à rencontrer des difficultés à payer les cotisations de votre mutuelle santé. **Une réunion d'information animée par l'association Assurance & Solidarité vous est proposée le samedi 30 septembre 2017 à 11h en mairie.** Celle-ci présentera sa démarche solidaire d'achat pour bénéficier d'une meilleure mutuelle santé.

## SEMAINE BLEUE

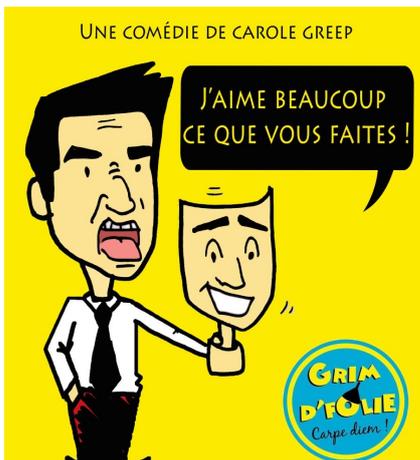
La municipalité et le CCAS proposent pour la 4ème année consécutive des animations destinées aux Prêmesquois ayant 65 ans et plus, du 2 au 6 octobre 2017. Vous recevrez le programme et le bulletin d'inscription à la rentrée.

## SECURITE

A l'instar de l'année dernière, des véhicules d'une société privée de sécurité effectueront des rondes dans la commune durant les mois de Juillet et d'Août afin de renforcer la sécurité à une période de l'année plus propice aux cambriolages et vols.

## THÉÂTRE AU PROFIT DU CCAS

La troupe de théâtre Grim d'Folie nous fait le plaisir de jouer la pièce "J'aime beaucoup ce que vous faites" de Carole Greep le vendredi 27 octobre à 20h30 dans la salle des sports. Entrée payante, entièrement reversée au CCAS de la commune.



Bloquez votre agenda ! Réservations dès le 1er juillet en mairie !

## PLAN CANICULE

Comme chaque année, nous conseillons aux personnes âgées ou en situation de handicap de prendre les précautions nécessaires lors des fortes chaleurs. **En premier lieu, inscrivez-vous sur le registre de recensement des personnes à risque tenu en mairie en composant le 03.20.08.82.10.** Sur l'affiche ci-dessous, vous verrez les gestes simples à adopter en cas de canicule.



**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



## DIPLÔMÉS A L'HONNEUR

A l'heure où certains sont déjà en vacances, d'autres planchent encore... Les jeunes diplômés seront donc à l'honneur ce vendredi 14 juillet. La Municipalité récompensera chacun d'entre eux lors de la cérémonie officielle, qui aura lieu au restaurant scolaire. Renseignement et inscription au 03.20.08.82.10.

## OPERATION CIN'ESTIVALE

Pour les 14-18 ans, l'opération Cin'estivale est reconduite : une place de cinéma leur est offerte par la municipalité. Inscription en mairie avant le 8 juillet.

## L'ÉTÉ DES PETITS ET DES GRANDS

L'été est déjà bien installé et les grandes vacances arrivent à grands pas ! Au mois de juillet, c'est plus 160 enfants qui participeront au centre de loisirs mis en place par la commune. Entre les sorties à Nausicaa ou à Dennlys Park en passant par les

parcours d'accrobranche ou de canoë-kayak, les enfants de 4 à 14 ans seront bien occupés. Fous rires et bonne humeur en prime !

## ATELIER FINOREILLE

Les enfants de l'atelier Finoreille ont clôturé leur année par un concert devant leurs camarades de l'école Jean-Loup Chrétien. Ce fut un très beau spectacle ! Un grand bravo à eux et à Pascale Diéval, leur chef de chœur. L'atelier sera reconduit l'année prochaine et donnera lieu à la représentation d'un nouvel opéra, la légende du roi dragon. Avis aux apprentis chanteurs !



## RYTHMES SCOLAIRES

Les vacances vont à peine commencer et il nous faut déjà penser à la rentrée... Le nouveau gouvernement devrait permettre aux communes de revoir l'aménagement scolaire. Les enseignants constatent, en effet, une grande fatigue chez les enfants depuis la mise en place de la réforme en 2014. Les élèves sont également bien plus nombreux dans les différents services périscolaires et leur temps de présence à l'école est plus important. Sous réserve du passage du décret, le conseil d'école Jean-Loup Chrétien et la municipalité se sont donc prononcés sur une volonté de retour à la semaine de quatre jours. Ce nouvel aménagement sera également l'occasion de revoir les horaires de l'école.

## CADRE DE VIE



Vous avez pu apercevoir sur le bord de nos routes ces jolis bidons décorés qui viennent embellir nos massifs. Bientôt, de nouveaux compagnons viendront les rejoindre et égayer notre environnement. Un grand merci à Virginie Basecq, qui a bien voulu exercer son talent d'artiste et leur a donné une seconde vie.

# DOSSIER DE L'ÉTÉ - BIEN VIVRE ENSEMBLE

## NUISANCES SONORES

Ménage, bricolage, jardinage, travaux de rénovation, piscine, animaux : quelques règles sont à respecter. Prenons garde à ne pas déranger nos voisins, de jour comme de nuit : limitons nos nuisances sonores !



De manière générale, les bruits audibles de l'extérieur de la propriété et portant atteinte à la tranquillité du voisinage (par leur durée, leur intensité ou leur caractère répétitif) sont interdits. Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore sont autorisées. Cependant, elles doivent être effectuées de 9h à 19h en semaine et de 10h à 12h le dimanche et jours fériés.

## USAGE DU FEU / BRÛLAGE DES DÉCHETS



De manière générale, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, même

en incinérateur, sur l'ensemble de la commune. Ces déchets doivent être apportés en déchèterie ou recyclés par compostage.

## ENTRETIEN DES TERRAINS

Respectons les distances de plantation par rapport à nos voisins et veillons à entretenir nos arbres et arbustes. La réglementation prévoit que ces plantations doivent respecter une distance de 50 cm pour une hauteur de 2 m maximum par rapport aux limites de propriété. Si leur hauteur est supérieure à 2 m, les plantations doivent être éloignées d'au moins 2 m de la limite de propriété. Il appartient à chaque propriétaire d'entretenir ses haies, arbres et arbustes en vue de respecter les distances de plantations.



Pour les propriétaires riverains du domaine public et des chemins ruraux, l'entretien des haies, arbres et arbustes est indispensable pour maintenir l'accessibilité pour les usagers : piétons, voitures, vélos... La responsabilité du propriétaire peut être engagée en cas d'accident.

## DÉJECTIONS CANINES

Propriétaires de chien, vous devez être conscients que les déjections de votre

animal sont causes de multiples nuisances, dangereuses pour autrui, néfastes pour l'environnement, négatives pour l'image de la ville, coûteuses pour la collectivité et inacceptables en termes d'hygiène publique. Avant de partir en balade, afin de ramasser les déjections de votre chien, munissez-vous toujours d'un sac (disponible gratuitement en mairie et au quartier de la Montagne). Le fait de ne pas ramasser les déjections de son animal sur les espaces publics, tout comme déposer de façon sauvage ses détritiques, constituent une infraction de 2ème classe passible d'une amende de 68 €.



**STATIONNEMENT :**  
**ATTENTION À**  
**NE PAS GÊNER !**

Garer sa voiture sur un trottoir est interdit par le code de la route. Ce type de stationnement oblige les piétons à descendre du trottoir ; un exercice qui peut parfois être difficile, voire impossible, pour certains usagers, comme les mamans avec des poussettes ou les personnes à mobilité réduite. Rappelons qu'un stationnement sur trottoir, sur passage piéton, sur piste cyclable, en double file ou devant un portail est verbalisable.

## A VOS AGENDAS

**Permanences du Maire :** M. le Maire reçoit **sans rendez-vous** le mercredi matin de 9h30 à 12h. En dehors de ce créneau, prendre directement rendez-vous auprès de la mairie en précisant l'objet de votre demande. Il n'y aura pas de permanences du mercredi 26 juillet au mercredi 30 août inclus.

La mairie va appliquer des horaires d'été. Les samedi suivants seront fermés : 15 juillet, 22 juillet, 29 juillet, 5 août, 12 août, 19 août et 26 août. Réouverture le 2 septembre.

**Dimanche 2 juillet :** 27ème Brevet Cyclo organisé par le Cyclo Club de Prêmesques. Route : 25-45-60-75-90 KM. VTT : 20-38 KM

**PROGRAMME DE LA FÊTE NATIONALE - Jeudi 13 juillet :** Ambiance musicale à partir de 19h.

Petite restauration assurée par JM BURGER. Feu d'artifice vers 22h30. **Vendredi 14 juillet :** Dépôt de gerbe de fleurs au Monument aux Morts, place Jean-Baptiste Lebas, à 11h30. La cérémonie sera suivie d'un moment de convivialité servi au restaurant scolaire de l'école Jean-Loup Chrétien avec mise à l'honneur des diplômés et des donateurs de sang.

**Dimanche 30 juillet :** Braderie de 8h à 16h - Quartier de la Montagne. **Contact :** 0611041758 - M. VERCRUYCE.

**Samedi 9 septembre :** **FORUM DES ASSOCIATIONS** - Venez rencontrer les associations de Prêmesques à la salle des sports de 14h à 17h.

**Journées européennes du Patrimoine 2017 les 16 et 17 septembre :** Prêmesques organise une fois encore sa journée du Patrimoine. Après la visite de la cave à poudres du Fort Sénarmon, en 2016, l'association Prêmesques Histoire et Patrimoine vous propose cette année un nouveau thème : le patrimoine religieux de votre commune. Des visites commentées de l'église Saint-Laurent auront donc lieu le 16 septembre.



# DOSSIER BIEN-ETRE

Venez découvrir des centres de remise en forme et de relaxation uniques à Prêmesques.



## CENTRE LE SOURIRE

Très récemment a ouvert un lieu dédié au mieux être de la personne au quotidien, le centre Le Sourire, dirigé par Sandrine Alessandroni, situé au 33 rue du Retour. Vous y rencontrerez une équipe qualifiée qui vous feront

découvrir : la naturopathie, la méditation, le massage thérapeutique, la réflexologie, le coaching, l'hypnose, la sophrologie, le yoga, la pratique en psychothérapie et bien d'autres choses encore !

## OXYFORME

L'univers d'Oxyforme tourne autour de 4 thèmes majeurs de la remise en forme : la pratique d'activité physique en milieu aquatique grâce aux dernières innovations en matière d'équipement, le coaching personnalisé pour un meilleur résultat par des professionnels qualifiés, un moment de bien-être pour se ressourcer au milieu d'un espace zen ou le

sauna et l'hydrojet peuvent clôturer un moment d'effort en toute simplicité et l'encadrement par des professionnels du bien-être. Rendez-vous au 853 rue Charles de Gaulle et découvrez le centre sur [www.oxyforme.fr](http://www.oxyforme.fr)



# EXPRESSION LIBRE

## Groupe Majoritaire « Ensemble Pour Prêmesques »

Depuis le 1er janvier 2017, les communes ont obligation (Loi LABBE) de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts ainsi que sur le domaine public. Le seul but étant de protéger notre environnement et surtout NOTRE SANTÉ.

Notre commune a donc appliqué une gestion différente dans l'entretien des espaces verts avec la mise en place de solutions alternatives : le paillage en est une, ainsi que l'utilisation de produits bio-contrôle utilisés récemment pour le cimetière.

Les herbes « dites mauvaises » sont dorénavant un peu plus présentes dans nos massifs et espaces. Toutes ces herbes sont naturelles et inoffensives et sont venues prendre la place de produits chimiques, toxiques qui étaient jusqu'alors répandus en quantité (80 000 tonnes de produits phytosanitaires étaient utilisées par an en France).

Le désherbage manuel ou à l'aide de méthodes mécaniques alternatives restent à ce jour les solutions les plus efficaces mais sont consommatrices en main d'œuvre et donc coûteuses. Des essais de matériel sont programmés et la Municipalité va renforcer les moyens humains des services techniques avec le recrutement d'un contrat d'aide à l'emploi dès juillet.

Pour rappel, les particuliers seront soumis à cette même loi à partir de 2019. Nous y reviendrons dans un prochain numéro de L'ECHO.

### Facebook : Ensemble Pour Prêmesques

Y. HUTCHINSON - G. DUBOIS - P. ALLIOT - P. VANDENDORPE -  
A. MARQUE - N. GUILAIN - L. BASECQ - D. DEVOS - F. BEUGNIET -  
C. KNOBLOCH - S. MOUVEAUX - S. CITERNE - P. JOURDAIN -  
D. CREMIEUX - P. HORY

## Groupe Minoritaire « Donnons Enfin Un Nouveau Souffle à Prêmesques. »

Les élections nationales feraient presque oublier que les élus locaux continuent d'exercer leur mandat et que PREMESQUES a aussi à connaître pléthores d'événements qui se passent sur son territoire comme l'occupation illégale de la ferme de l'Eperonnerie par des ROM ou le vote du budget communal...

Concernant ce dernier point, notre Groupe a décidé d'approuver les comptes 2016 et de voter le budget prévisionnel 2017 dans la mesure où des économies ont pu être réalisées sur certains postes.

Certaines dépenses restent néanmoins incompressibles notamment celles liées au fonctionnement.

Le niveau des subventions et dons a pu être également maintenu. Ce qui contribue au dynamisme de la vie associative qui doit être privilégié par les élus.

Enfin les taux de fiscalité restent stables.

Toutefois, et pour réitérer les réserves déjà exprimés lors du dernier vote budgétaire, force est de constater que la part consacrée à l'investissement souffre d'une certaine frilosité.

En effet, la majeure partie des investissements se fera uniquement pour des travaux d'entretien et d'aménagement. Certes, nous héritons d'une situation dégradée du fait de l'inertie de la précédente mandature mais à un moment où notre Commune se dépeuple, il nous semble que son attractivité devient une priorité.

Moins d'habitants, c'est potentiellement moins de recettes fiscales qui se profilent, et cette spirale infernale est à inverser.

A mi-mandat, cette préoccupation ne doit échapper à personne.

Nous souhaitons à tous les Prêmesquoises et Prêmesquois de bonnes vacances.

**F. DESMET – D. DEBAISIEUX – S. VAN EECKE – D. DUMONT**

# CONTACTS

## Mairie de Prêmesques

Place Jean-Baptiste Lebas  
59840 Prêmesques

Tel : 03 20 08 82 10 – Fax : 03 20 08 78 07

Site : [www.mairie-premesques.fr](http://www.mairie-premesques.fr) – Mail : [mairie@premesques.fr](mailto:mairie@premesques.fr)

## Horaires d'ouverture

**Lundi** : 8h30-12h00 / 14h00-18h30  
**Mardi** : Fermée le matin / 14h-17h00  
**Mercredi** : 8h30-12h00 / 14h00-17h00  
**Jedi** : 8h30-12h00 / 14h00-17h00  
**Vendredi** : 8h30-12h00 / 14h00-17h00  
**Samedi** : 8h30-11h30 (sauf du 15/07 au 26/08)